

Madame, Monsieur,

Petits travaux à votre domicile, déplacements, courses, rendez-vous médicaux ou chez le coiffeur, livraison de vos repas, aide administrative ou plus spécifique pour l'obtention du Forfait Améthyste, mais aussi animations solidaires, tels sont les champs d'intervention du Pôle Seniors.

Sous l'égide du Centre communal d'action sociale, les aides proposées le sont à un tarif abordable pour que tous les retraités puissent, s'ils le jugent adaptées à leurs besoins, y recourir. Vous pouvez contacter le CCAS afin de vous informer sur les modalités d'intervention des agents qui en sont chargés.

En sus des services proposés visant à faciliter votre quotidien et à préserver votre autonomie, le CCAS assure également une veille sociale et sanitaire pour rompre l'isolement ou prévenir tout risque sanitaire, comme lors des alertes liées aux vagues de canicule.

Bien cordialement,



Michel Fourcade
Maire de Pierrefitte
Président du CCAS
Conseiller départemental
de la Seine-Saint-Denis



Ammar Rahouani
Adjoint au maire à l'Action
sociale et aux Solidarités
locales, à l'Handicap, à la
Prévention santé, à la Santé
et à la Petite enfance

AIDE ADMINISTRATIVE

Le service peut vous apporter une aide à la compréhension des documents administratifs - conseils et orientation

Qui peut en bénéficier ?

- Pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite, les rendez-vous peuvent se faire au domicile
- Pour les retraités valides, les rendez-vous sont assurés dans nos locaux

ANIMATION SOLIDAIRE ET PRÉVENTION

Activités adaptées pour permettre aux personnes âgées à faibles revenus d'accéder aux loisirs et sensibilisation à la qualité de vie (la nutrition, la prévention des chutes, le diabète, la sécurité...)

VEILLE SANITAIRE ET SOCIALE

Une problématique sociale ? Vous connaissez une personne en situation d'isolement ? Contactez-nous

Pour toute information sur les prestations et les tarifs

CCAS Pôle Seniors

Espace Salvador-Allende
30/36, rue Guéroux
93380 Pierrefitte-sur-Seine

- T. 01 72 09 32 44
- F. 01 72 09 32 79

Pôle Animations

- T. 01 72 09 32 76

Ouverture du lundi au vendredi
Horaires : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Direction de la Communication - Décembre 2019 - 1500 ex



TRANSPORT



Cette prestation permet aux personnes âgées et/ou handicapées qui ne peuvent se déplacer seules d'être transportées. Certains véhicules proposent le transport des personnes en fauteuil roulant (sous certaines conditions).

Le transport collectif

Il est utilisé pour :

- Les courses alimentaires
- Les animations : participation aux divers ateliers du CCAS

Le transport individuel



Il est utilisé pour :

- Les rendez-vous médicaux
- Les déplacements au cimetière
- Les administrations
- Différents services comme le coiffeur, la banque, la Poste...

Du lundi au vendredi.

Sur rendez-vous uniquement.

Comment en bénéficier ?

Il vous faut acheter une carte de transport, qui donne accès à 10 transports aller/retour, sans limite de validité.

Celle-ci est disponible au Pôle Seniors, (à l'espace Salvador-Allende, 30/36 rue Guéroux).

En raison du nombre de places limitées, il est impératif de prévenir le service en cas d'annulation.

Le forfait Améthyste

Le CCAS met en place une permanence pour aider les seniors et les personnes à mobilité réduite à obtenir le forfait Améthyste qui permet de faciliter les déplacements dans les transports publics d'Île-de-France.

Permanence les mardis de 14h à 16h sans RDV.

PETIT BRICOLAGE



Quels types d'interventions ?

- Tonte de pelouse, taille de petites haies, rosiers, petites plantations, rempotage...
- Débouchage d'éviers, changement de joints, changement de robinetterie...
- Changement d'ampoules, de prises de courant, réglage TV etc.
- Montage de petits meubles, lessivage de murs, retouche de peinture, désinfection du réfrigérateur, actions simples de menuiserie, changement de tuyaux et bonbonnes de gaz, dégel des canalisations, salage...

Pour toute autre demande, n'hésitez pas à contacter le service, une évaluation de vos besoins sera faite.

Du lundi au vendredi.

Sur rendez-vous uniquement.



Comment en bénéficier ?

Ces prestations sont payantes : vous réglez par chèque bancaire dès réception de la facture adressée en début de mois suivant. Vous pouvez aussi régler en espèces directement au service.

ANIMATIONS

Retrouvez toutes les animations du Pôle Seniors à destination des seniors pierrefittois dans la brochure Mosaïque.

Inscription et paiement au CCAS Pôle Seniors - Espace S. Allende 1^{er} étage bureau 112

Informations/renseignements :

Fatima BELHASSENA-KADDOUR -
T. : 01 72 09 32 76 - 06 17 60 22 62

fatima.belhassena@ccas.pierrefitte93.fr

LES REPAS À DOMICILE



Les repas

- Ils sont livrés froids et sont à conserver au réfrigérateur. Il vous suffira de les faire réchauffer
- Possibilité de repas prévus pour le week-end et les jours fériés
- Les repas sont variés, équilibrés, et élaborés par une diététicienne
- Possibilité de commander des repas sans sel et/ou sans porc
- Vous pouvez choisir le jour de livraison en fonction de vos goûts et de vos besoins

Les livraisons sont assurées du lundi au vendredi : de 8h à 13h.

Ces horaires sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent varier en fonction de la circulation...

Comment en bénéficier ?

Vous devez passer votre commande **8 jours à l'avance** auprès du Pôle Seniors (tout repas commandé est dû). Le portage des repas à domicile est une prestation payante. Son règlement s'effectue selon les mêmes modalités que le petit bricolage.

Une prise en charge par le Conseil départemental est possible sur une partie de la livraison des repas. N'hésitez pas à en parler à l'agent de Veille Sanitaire et Sociale du Pôle Seniors.

Qui peut bénéficier de toutes ces prestations ?

Ces prestations sont réservées :

- Aux personnes à partir de 60 ans
- Aux personnes âgées à mobilité réduite et/ou handicapées
- Aux personnes handicapées sans conditions d'âge